

infos, village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2022

108

Enfance P. 10

La Ville lance son projet éducatif de territoire



p. 19

DOSSIER

Cap sur
la rentrée

À la Une

04 Instantanés'



09 Actus'

- Restauration municipale
- Enfance : La Ville lance son projet éducatif territorial
- Budget participatif : Vos projets prennent vie
- Pouvoir d'achat : la Ville s'engage pour le budget des Paraysiens
- Journée d'information : Bien préparer et vivre sa retraite
- Solidarité : Le CCAS vous aide
- Seniors : restez connectés
- Halloween : découvrez le théâtre hanté
- Ouverture de saison : une programmation haute en couleur
- Conseil municipal des enfants : cinq projets validés par les élus

24 Qualité de vie'

- Zoom sur les travaux
- Performance énergétique : rénover pour demain
- Végétalisation : le cimetière se met au vert

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



Focus sur'

19

DOSSIER

Cap sur la rentrée'

28 Développement durable'

- Événement : Fête et cause pour la Journée Zéro déchet
- Une belle récolte pour la permaculture
- Gestion de l'eau : une ressource au cœur des priorités municipales

30 Vie économique'

- Partenariat durable : les cheveux ça se recycle aussi !



31 Lumière sur'

- Portrait de Wassim Taouil

infos' village

Magazine gratuit d'informations municipales

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2022 # 108

Tirage: 3900 exemplaires •

Éditeur: Mairie de Paray-Vieille-Poste • Directeur de la publication: Nathalie Lallier • Directeur de la communication et rédacteur en chef: Aurélien Mortagne

• Rédaction: Aurélien Mortagne, Anaïs Amon, Lucie Fléty, Géraldine Rigo

• Photographies: Aurélien Mortagne, Anaïs Amon, Lucie Fléty, Géraldine Rigo

• Création graphique: emendo.fr

• Mise en page: Géraldine Rigo

• Impression: Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)

Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC 10-32-3010

Renseignements:
Service communication,
Tél.: 0169 387983

Suivez-nous sur

[f](#) [i](#) [in](#) [t](#) @VilledeParayVieillePoste



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Après deux années sous cloche, l'envie de sortir, de voir du monde était bien là cet été. Que ce soit pour les moments phares tels que le feu d'artifice et le bal de la Fête Nationale, la journée à la mer ou la fête des associations, les Paraysiens ont répondu présent. Du côté des seniors, les repas intergénérationnels à la restauration avec les enfants de l'accueil de loisirs ont été doublés et plusieurs sorties à Saint-Chéron ont fait le bonheur de tous. Pour la jeunesse de 6 à 17 ans, assoiffée d'aventures nouvelles, les trois séjours organisés ont fait le plein que ce soit à la mer ou en Dordogne. Et pour ceux qui souhaitaient profiter de Paray, les veillées, les campings, les sorties furent autant de merveilleux moments qui nourrissent les doux souvenirs de vacances.

Quand on parle souvenirs, on pense souvent au site des Mélézes en Haute-Savoie qui est un gouffre

financier pour les Paraysiens. Comme clairement expliqué dans mes vœux à la population en janvier dernier, malgré nos investissements réguliers pour l'entretien du lieu, la gratuité faite aux scolaires, les efforts pour ouvrir notre site à d'autres villes, il faut se rendre à la réalité : sa fréquentation est en chute libre. Ce bâtiment ne correspond plus aux envies des familles et des écoles, la société aujourd'hui n'a plus les mêmes priorités. De plus, fortement mis à mal avec la crise sanitaire, l'accueil de séjours est un vrai métier d'hôtellerie et de tourisme qui ne relève pas de nos compétences.

La recherche annoncée de partenaires à travers une vente du site a porté ses fruits puisque le Département de Haute-Savoie souhaite le racheter. Il prendra donc à sa charge les très lourds travaux de mise aux normes et d'isolation qu'ils ont évalués à plusieurs

millions d'euros. Cette opération nous permettra d'une part de réinvestir le fruit de la vente sur la ville dans la rénovation et l'agrandissement de l'école Paul Bert et, d'autre part, de diversifier l'offre de séjours proposée à la jeunesse. Nous nous gardons bien entendu la possibilité d'organiser des séjours dans ce lieu rempli de souvenirs mais sans supporter les charges lourdes à l'année et l'obligation de réhabilitation des locaux. Et pour les plus nostalgiques, peut-être qu'y aller en famille en toutes saisons pourra devenir une réalité. D'ici là plongez-vous dans la saison culturelle 2022-2023 et préparez votre déguisement pour fêter ensemble Halloween.

Vous voyez, si l'été a été dynamique, cette rentrée s'annonce elle aussi riche en fabrique de souvenirs !

Belle rentrée à tous.

Retour en images'

Un bel été pour les jeunes Paraysiens

Tout au long de l'été, nos jeunes Paraysiens âgés de 3 à 17 ans ont bénéficié de la multitude d'activités proposée par la Ville dans les accueils de loisirs et à l'Espace Jeunesse. Les journées étaient rythmées par des ateliers ludiques, des jeux et sports en plein air, des sorties... Et des échanges intergénérationnels avec l'Espace Seniors à Saint-Chéron.

Pour profiter et s'évader, trois séjours étaient proposés : les 6-12 ans se sont initiés aux activités nautiques en Bretagne, tandis que les ados avaient le choix entre un séjour canoë en Dordogne, ou une escapade en Vendée.





Retour en images'



JEUDI 11 AOÛT

Sortie intergénérationnelle

Les seniors paraysiens se sont investis cet été, et ont cueilli les fruits et légumes de la permaculture de Saint-Chéron avant de déjeuner en compagnie des enfants de l'accueil de loisirs de l'Envol.



Les saisonniers n'ont pas chômé

La Ville accompagne et soutient les jeunes vers l'emploi en proposant chaque été plus d'une vingtaine d'emplois saisonniers. Pendant un mois, Elias, Amandine, Rémy, Abigaël, Khira, Romain... ont découvert l'envers du décor et la variété des métiers exercés au sein des services municipaux.



Nouveau succès pour les Sport'ouvertes

Le service Jeunesse, Sports et Loisirs a organisé au fil de l'été des sessions Sport'ouvertes au parc Gaston-Jankiewicz. De nombreux Paraysiens de tous âges ont pu s'initier à différentes disciplines dans la bonne humeur et en famille, avec les conseils bienveillants des éducateurs sportifs.

+ de photos sur
paray-vieille-poste.fr



JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Une rentrée réussie !

Cette année, 820 petits écoliers ont repris le chemin de l'école. Plaisir de reprendre, joie de découvrir sa classe, son professeur et parfois de nouveaux camarades, mais surtout bonheur de fouler le sol de la cour de récré et de retrouver ses copains ou copines. Nos petits Paraysiens arboraient un large sourire au moment de retourner sur les bancs de l'école. Comme elle prend plaisir à le faire chaque année Madame le Maire a fait le tour de toutes les classes pour souhaiter à chaque paraysiens, une très belle année scolaire.



Retour en images'



Une belle édition pour la Fête des associations

Dimanche 4 septembre s'est tenue la Fête des associations au parc Gaston-Jankiewicz. L'événement phare de la rentrée a une nouvelle fois rassemblé de nombreux visiteurs dans une ambiance festive et conviviale. La Ville avait réuni l'ensemble des associations la veille pour un temps d'échange ludique et convivial autour d'un nouvel événement "l'apéro des assos". Merci aux associations Paraysiennes d'avoir joué le jeu et contribué au succès de cette belle journée.



+ de photos sur paray-vieille-poste.fr

L'actu en bref



BAFA 2023

Chaque année, la Ville soutient financièrement des jeunes paraysiens qui souhaitent passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Si vous avez 17 ans minimum et que vous souhaitez bénéficier du dispositif, envoyez une lettre de motivation et un CV à l'attention de Madame le Maire avant le 31 octobre.

☎ d'infos au service Jeunesse, Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65

ESPACE JEUNESSE

Les inscriptions aux activités proposées à l'Espace Jeunesse pendant les vacances de Toussaint s'effectueront uniquement par téléphone et par un adulte, le jeudi 13 octobre, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 01 60 48 80 65. Ne ratez pas le coche !

☎ d'infos au service Jeunesse, Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65

FERMETURES DU TUNNEL D'ORLY

Dans le cadre de travaux d'entretien, le tunnel d'Orly sera fermé dans les deux sens de circulation les nuits suivantes (de 22h30 à 5h) :

- du jeudi 29 au vendredi 30 septembre,
- du jeudi 27 au vendredi 28 octobre,
- du mardi 15 au mercredi 16 novembre,
- du mardi 6 au mercredi 7 décembre.

STAGE MULTISPORTS

Un stage est organisé pour les enfants de maternelles et les élémentaires pendant les vacances de Toussaint :

- stage maternelles : 9h30-12h30 au gymnase Souillat sur le thème « jeux traditionnels »,
- stage élémentaires : de 14h à 17h au gymnase Cartier sur le thème « les acrobates ».

Inscription du 3 au 12 octobre via le Portail famille.

☎ d'infos au service Jeunesse, Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65

FLASH > GUICHET UNIQUE

Notez les fermetures

Le Guichet unique de la Ville sera fermé les samedis 29 octobre et 12 novembre prochains. Si vous devez effectuer des formalités administratives, pensez à les anticiper, ou à prévoir, si possible, un créneau en semaine.

☎ d'infos au Guichet unique au 01 69 38 79 83

FLASH > ACCUEILS DE LOISIRS

Top départ !

Les inscriptions aux accueils de loisirs maternel et élémentaire pour les vacances de Toussaint sont ouvertes sur le Portail famille. Pour les congés de Noël, vous pourrez procéder à l'inscription à partir du lundi 7 novembre.

☎ d'infos au Guichet unique au 01 69 38 79 83

SERVICE

Une restauration responsable

La Municipalité a fait le choix d'une cuisine centrale dont les repas sont confectionnés sur place par des agents de la Ville. En plus d'élaborer des menus équilibrés la restauration municipale s'engage dans une démarche durable.

La restauration municipale prépare les repas pour toutes les générations : des enfants des multi-accueils, jusqu'aux seniors bénéficiant du portage de repas à domicile. Les menus servis sont variés, établis dans le strict respect de la réglementation et validés par une diététicienne. Depuis 2018, en plus du menu végétarien hebdomadaire, les demi-pensionnaires se voient proposer un menu végétarien chaque jour comme alternative possible au menu avec viande ou poisson. Le bio fait depuis plus de dix ans, partie intégrante des repas : du pain bio est proposé chaque jour ainsi qu'un ou plusieurs composants du menu. Les convives dégustent régulièrement des légumes issus de la permaculture. Pour réduire l'empreinte environnementale, les produits de saison issus de circuits courts sont privilégiés.

UNE RESTAURATION RESPONSABLE

Limiter le gaspillage alimentaire est une autre préoccupation phare de la restauration municipale. Cette démarche passe notamment par l'anticipation de la fréquentation. C'est pourquoi, la Ville demande aux familles d'inscrire et d'annuler leur réservation au minimum 8 jours à l'avance. Afin

de proposer des portions plus justes et éviter les assiettes gaspillées, le dispositif « Petit faim, grande faim » a été mis en place l'année dernière dans les écoles élémentaires. Après avoir pris connaissance du menu du jour, les enfants ont le choix entre deux cartes illustrées, dès leur arrivée dans le réfectoire. Une petite souris ou un ours, au choix selon leur appétit ! Un dispositif ludique qui permet de responsabiliser les enfants. En parallèle, la Ville s'attaque à un autre chantier pour réduire les déchets : le remplacement des contenants à usage unique pour les portages de repas à domicile. Au cours de ce mois de septembre, une vingtaine de seniors volontaires a testé l'utilisation de boîtes réutilisables en verre, l'expérimentation de cette démarche se poursuivra dans les prochaines semaines.



Zoom
sur...

ENFANCE

La Ville lance son projet éducatif territorial



Travaillé en concertation depuis le début de l'année, le projet éducatif de territoire (PEDT) entend conjuguer les forces de l'ensemble des acteurs éducatifs de la ville pour encourager la réussite scolaire de tous les enfants et jeunes Paraysiens.

Avant tout, le Pedt est une démarche de partenariat entre les acteurs de l'éducation qui recherchent une meilleure complémentarité de leurs actions auprès des enfants. Chacun dans son rôle, les parents, les enseignants, les équipes périscolaires et les accueils de loisirs mobilisent toutes les ressources locales en se fixant des objectifs communs. Concentré principalement sur les enfants et les jeunes, ainsi que leur famille, le PEDT s'inscrit dans le prolongement du service public de l'éducation et en complémentarité avec lui.

UN PROJET CO-CONSTRUIT

D'une durée de trois ans, le programme piloté par la Ville implique une dizaine de services municipaux et de nombreux partenaires institutionnels comme le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports (SDJES), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Direction Départementale de l'Éducation Nationale (DSDEN), la Préfecture de l'Essonne, et le Grand Orly-Seine Bièvre (EPT), ainsi que nombre d'associations sportives,

culturelles et les représentants de parents d'élèves. Il définit l'organisation du temps scolaire, la liste des activités périscolaires proposées aux élèves et les modalités selon lesquelles elles sont organisées. Il comprend également un volet présentant la démarche pédagogique, les acteurs et les moyens engagés dans les accueils de loisirs périscolaires fonctionnant le mercredi.

COMMENT LE PEDT SE DÉPLOIE-T-IL À PARAY ?

C'est un projet qui a demandé de longs mois d'élaboration et de consultation. Initié dès le mois de mars avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, il est déployé dès cette rentrée. Ainsi, ce sont quelques huit groupes de travail composés chacun d'une vingtaine de personnes qui ont été constitués avec l'ambition de cerner les attentes et l'évolution de la population en s'appuyant sur l'analyse des besoins sociaux (ABS), mais aussi de dresser un état des lieux de l'offre existante (enjeux, actions et objectifs), pour enfin, dégager les défis éducatifs prioritaires. Ce travail d'analyse de l'existant et des besoins à venir se

poursuivra dès le mois d'octobre avec la constitution de groupe de travail thématiques en lien avec les objectifs repérés (voir ci-contre).

LE FRUIT D'UN DIAGNOSTIC PRÉCIS

La mise en place du PEDT s'appuie donc sur un diagnostic mené durant plusieurs mois, établi en lien avec les différents acteurs éducatifs et partenaires locaux et associatifs. Celui-ci a permis d'identifier de nombreux atouts sur la ville. Le fait de disposer de deux multi-accueils, d'une école municipale des arts ou que ses accueils périscolaires soient ouverts en continu toute l'année, par exemple. L'analyse a également permis d'identifier quelques points d'attention, comme la nécessité d'augmenter la capacité d'accueil des enfants de maternelle pour faire face à une demande de plus en plus forte.

Un comité d'évaluation du projet éducatif paraysien se réunira deux fois par an en présence de l'ensemble des partenaires pour faire le point sur les actions menées et les réajuster si besoin.



Le Mot de l'élue

Notre Municipalité a pour ambition de rassembler tous les acteurs du monde éducatif autour de valeurs et de défis communs, partagés à travers des temps d'échanges, en lien avec les grands enjeux de notre mandat. Toutefois, la crise sanitaire a figé l'ensemble des projets durant plus de deux ans. Forts de cette résilience, cette approche coopérative et l'émergence de valeurs post-Covid se sont imposées et ont donné naissance à notre Projet Éducatif de Territoire. Cette initiative au sein de laquelle chaque partenaire a apporté sa pierre à l'édifice, son expertise, sa plus-value, un peu de son âme et de sa bienveillance afin de permettre à l'enfant de se construire dans son entièreté, et que l'ensemble des acteurs éducatifs puisse jouer un rôle majeur dans son avenir et son devenir.

Catherine Reyt, Maire-adjointe chargée de l'enfance, de la petite enfance et de l'entretien

Un programme structuré autour d'actions concrètes

Retrouvez quelques exemples, non-exhaustifs, pour chaque thématique :



1

Sécuriser le développement de l'enfant, par les passerelles éducatives et intergénérationnelles

- Instauration d'un référent/des référents passerelles.
- Création d'un livret « Passerelles » à destination des parents.
- Ouverture d'un Alsh le mercredi pour les grandes sections.
- Organisation de portes ouvertes à l'Espace Jeunesse pour les CM2.
- Instauration d'un lien entre le Relais Petite Enfance (RPE) et les petites sections de maternelle.
- Mise en place d'un stage multisports intergénérationnel et d'une journée sportive maternels-seniors.



2

Apaiser le climat social de l'enfant, par la prévention et l'approche raisonnée de l'outil numérique

- Lutte contre le harcèlement et les violences sur tout le temps de l'enfant, avec la création d'une cellule de veille et de suivi, ainsi que l'organisation d'une campagne de sensibilisation.
- Instauration de rencontres entre parents et professionnels autour du numérique et des violences.
- Mise en place d'animations autour de l'expression des émotions dans les écoles.



4

Conjuguer la santé culturelle et sportive des jeunes paraysiens

- Extension du projet cour Oasis à l'école Paul-Bert.
- Rénovation et développement d'équipements sportifs en accès libre au parc Gaston-Jankiewicz.
- Création d'un outil innovant de conseils et de prévention par l'activité physique.
- Organisation d'une campagne de communication sur les activités extrascolaire.



3

Favoriser l'épanouissement de l'enfant et sa réussite scolaire

- Mise en place du dispositif d'accompagnement scolaire pour les collégiens.
- Création d'un espace numérique de travail (ENT) dans les écoles élémentaires.
- Initiation de rencontres parents-éducateurs sur le temps de l'enfant.
- Lancement du Pass Jeune Citoyen à destination des 16 ans et +.



5

Éduquer au goût et sensibiliser au gaspillage alimentaire

- Initiation d'un partenariat écoles-mairie durant la Semaine du goût.
- Extension du dispositif « Petite faim/Grande faim » à tous les sites scolaires.
- Développement des visites de Saint-Chéron à tous les publics, dont les familles.
- Création d'animations numériques dédiées aux familles et aux acteurs éducatifs.

L'actu en bref

CAFÉ RÉNOVER MALIN

Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique pour votre habitation et vous souhaitez être conseillé ?

La Ville, en partenariat avec le Grand-Orly Seine Bièvre, vous propose de rencontrer des professionnels pour vous guider dans vos démarches, lors d'un "Café rénover malin", le mercredi 16 novembre de 14h à 17h à l'Espace Éric-Tabarly. Une occasion d'échanger sur de nombreux sujets comme l'isolation thermique, le chauffage, les équipements électriques, la ventilation... et de recueillir des informations sur les aides financières existantes pour les travaux.

⊕ d'infos : Tout public, entrée libre, sur inscription à l'Espace Seniors au 06 87 02 04 45 ou au 01 60 48 80 00.

MUTUELLE COMMUNALE

Afin que les travailleurs indépendants, commerçants, seniors et personnes sans emploi puissent profiter d'une mutuelle négociée, adaptée à leurs besoins et à leur budget, la Ville s'est associée au dispositif « Ma commune Ma santé ». Pour en bénéficier prenez rendez-vous avec le conseiller qui étudiera votre dossier afin de savoir si vous êtes éligible à la Complémentaire Santé Solidaire, ou vous orientera vers la mutuelle partenaire la mieux adaptée à votre situation.

⊕ d'infos : contactez le Guichet unique au 01 69 38 79 83 pour prendre rendez-vous avec le conseiller.



BUDGET PARTICIPATIF

Vos projets prennent vie

Lancé en décembre 2021, le premier budget participatif de la Ville vous a permis de proposer différents projets pour une enveloppe allouée de 150 000 euros. Après une phase de votes, les 3 projets retenus sont actuellement en cours de réalisation et seront finalisés avant la fin de l'année.

Un écran interactif sera implanté sur la zone d'observation des avions du parc Gaston-Jankiewicz. Il permettra de suivre le trafic aérien en direct avec la destination des avions, leur modèle, l'altitude de vol, l'heure de décollage et d'atterrissage... Une manière ludique de s'intéresser à l'aviation et à l'aéronautique, tout en profitant du parc. La zone d'observation sera également entièrement réaménagée avec de nouvelles plateformes et des escaliers d'accès rénovés. Un nouvel espace sportif sera installé dans la partie

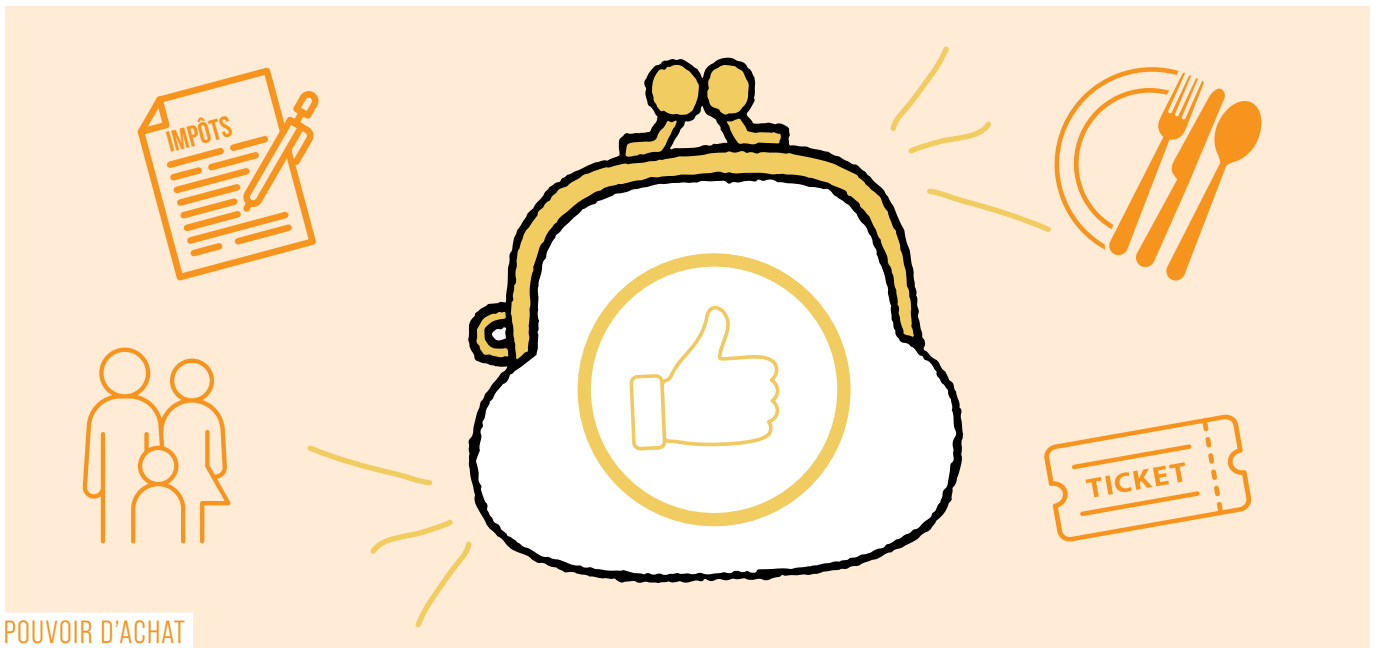
ouest du parc Gaston-Jankiewicz. Des ateliers de fitness et de renforcement musculaire vous seront proposés. Ils offriront à tous ceux qui le souhaitent, quels que soient leur niveau et leur âge, un espace de pratique sportive en plein air, avec des conseils sur les exercices à effectuer. Les Paraysiens initiateurs de ces trois projets, Paul Cociuba et Isabelle Grand, suivent activement l'avancée des travaux et ont été reçus sur les lieux des chantiers pour participer à la réalisation de leur proposition et voir leur idée prendre vie.

Le Mot de l'élue



« Ce qui est gratifiant dans les actions municipales c'est de voir les projets se réaliser. Cela l'est d'autant plus lorsqu'ils sont proposés, choisis et construits conjointement avec les citoyens. Chacun des Paraysiens a pu participer que ce soit en proposant un projet, en faisant partie du jury, ou en votant. Avec les lauréats nous avons pu échanger concrètement sur site avec les services, chacun exposant ses envies et ses contraintes. D'ici la fin de l'automne, vous pourrez profiter des projets, jusqu'à cette échéance, nous comptons sur vous pour réfléchir à de nouvelles idées pour l'édition 2023.

Virginie Papin-Filipe,
Maire-adjointe chargée de la démocratie participative



POUVOIR D'ACHAT

La Ville s'engage pour le budget des Paraysiens

Le contexte géopolitique et la crise sanitaire impactent directement le coût de la vie sur l'ensemble du pays. En plus de cette inflation, une grande partie des ménages constatera des répercussions sur son porte-monnaie.

Afin de soutenir ses habitants, la Ville confirme sa volonté de ne pas augmenter les taux de fiscalité, grâce à une politique budgétaire responsable, elle parvient à mettre en place des grands projets, et à proposer de nouvelles prestations, tout en préservant le pouvoir d'achat des Paraysiens.

PAS DE HAUSSE DU TAUX D'IMPOSITION

La Ville a de nouveau fait le choix de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux. L'État et le Grand-Orly Seine Bièvre ont toutefois, réévalué certaines taxes, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) par exemple, déjà augmentée l'an dernier, subira une nouvelle hausse en 2023. **Pour rappel, la Ville qui s'était opposée à cette augmentation en 2021, prend à sa charge près de 50% du surcoût pour les Paraysiens en 2022** Grâce à une gestion rigoureuse de ses finances, elle parvient à lisser cette hausse sur plusieurs années.

Bien que maîtrisée, celle-ci est toutefois inévitable. À l'initiative de l'État, les bases cadastrales qui servent au calcul de la taxe foncière sont revalorisées

chaque année selon l'indice des prix à la consommation. Autre cause directe, l'inflation générée par la guerre en Ukraine, sur l'énergie et les matières premières impact les coûts de collecte. Troisième facteur, la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), décidée par le Gouvernement a explosé depuis trois ans. Celle sur les déchets incinérés a également augmenté. **Toutefois, la Ville prend en charge ces taxes et ne les répercutent pas sur les Paraysiens.** Leur augmentation est directement liée au recyclage. Ces taxes qui ne concernent donc aujourd'hui que les entreprises et collectivités, seront dans le futur également payées par les particuliers. Le retraitement et l'enfouissement des déchets coûtent cher, tout comme les mauvaises habitudes de tri. Il appartient à chacun de réduire les déchets qu'il génère pour diminuer la facture globale.

FAVORISER LE POUVOIR D'ACHAT

Afin de soutenir la culture et les loisirs, la Ville confirme la gratuité des spectacles de la saison culturelle pour les mineurs paraysiens. Elle maintient, en outre, des

tarifs très accessibles pour les séjours jeunesse, et les tarifs habituels des prestations comme le portage de repas à domicile ou les tarifs des séjours et sorties à destination des seniors. Dans cette même optique, la Collectivité offre la possibilité d'adhérer à une mutuelle communale. Elle étudie par ailleurs la possibilité de proposer de nouvelles commandes groupées pour permettre d'économiser sur les besoins courants. Des permanences Infos énergies restent accessibles sur rendez-vous en mairie.

MAINTIEN DU GEL DES TARIFS MUNICIPAUX

Dès 2020, la Ville s'est engagée à baisser de 20% les tarifs de l'ensemble des prestations municipales. Une mesure accompagnée de la mise en place du quotient familial pour la restauration. Malgré l'augmentation du prix des denrées alimentaires et du carburant, la Municipalité qui prend déjà en charge pratiquement 90% du coût du repas des enfants des écoles, accentue son effort en maintenant le gel des tarifs pour l'année scolaire. Elle lance par ailleurs un grand plan contre toute forme de gaspillage.

JOURNÉE D'INFORMATION

Bien préparer et vivre sa retraite

Le Grand-Orly Seine Bièvre (EPT) organise une journée d'échange à destination des futurs retraités, baptisée "Bien préparer et vivre sa retraite" le samedi 1^{er} octobre.



Le passage à la retraite constitue une étape charnière soulevant beaucoup d'interrogations. Pour vous aider à préparer sereinement cette transition, l'EPT et le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) des Portes de l'Essonne, en partenariat avec le CCAS de la ville, proposent une journée conviviale d'informations, pour aborder les aspects professionnels et personnels relatifs à cette période importante de la vie.

L'événement, qui se déroulera le samedi 1^{er} octobre à la salle Cassin, rassemblera en un seul lieu des représentants

de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) et des caisses de retraite complémentaire, ainsi que des acteurs du CLIC qui présenteront leurs missions. Ces partenaires se mobilisent pour mieux vous faire connaître le système de retraite et vous donner les outils pour bien vieillir et rester en bonne santé.

Des conférences-débats sont programmées, en matinée, afin de répondre à vos questions, notamment sur l'accès aux droits des caisses de retraite et les droits à la santé. L'après-midi sera ponctué par des ateliers et des temps

d'échanges autour de thématiques concernant le départ à la retraite : la perte de revenus, le changement du statut social, la santé, les relations familiales, l'organisation de son temps libre, la création de lien social...

BON À SAVOIR

- Samedi 1^{er} octobre de 9h à 16h30 à la Salle Cassin, 34 avenue Victor-Hugo.
- Événement gratuit, sur inscription.
- Un déjeuner convivial avec plateau-repas est offert aux participants.

☎ d'infos auprès du CLIC - 01 69 57 80 92

SOLIDARITÉ

Le CCAS vous soutient

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Si vous possédez une Carte Mobilité Inclusion mention Invalidité (CMI), vous pouvez bénéficier de l'allocation financière de fin d'année accordée par le CCAS pouvant aller jusqu'à 150 €. **Pièces à fournir** : carte d'invalidité (en cours de validité), justificatif de domicile (moins de 3 mois), avis d'imposition 2022, RIB. **Déposez votre dossier avant le 28 octobre au CCAS.**
- Les personnes titulaires d'une CMI mention invalidité peuvent,

en outre, bénéficier d'une demi-part sur leur avis d'imposition. N'hésitez pas à contacter le CCAS pour plus d'informations.

- À l'initiative de la Municipalité, les personnes en situation de handicap bénéficient, par ailleurs, d'un abattement supplémentaire de 10 % sur leur taxe d'habitation.

☎ d'infos auprès du CCAS - 01 69 48 80 00

ÉTUDIANTS

Les étudiants paraysiens post-bac peuvent bénéficier du Revenu

Minimum Étudiant (RME) versé par le CCAS. Cette aide financière est accordée aux foyers les plus modestes, jusqu'à 640€ (versés en deux fois) pour les familles non imposables et 320€ pour celles qui sont imposables sous conditions de ressources.

☎ d'infos : téléchargez le dossier et la liste des pièces à fournir sur le site Internet de la Ville, rubrique Services / Action Sociale, et déposez l'ensemble au CCAS avant le 15 novembre.

L'actu en bref

SÉJOUR EN ALSACE

Profitez d'un séjour en village vacances à Obernai, en Alsace, du 28 novembre au 2 décembre : visite des villages typiques, marchés de Noël, soirées festives, journée à Strasbourg, découverte de la gastronomie alsacienne... Transport compris et pension complète.

30 places - Tarifs : de 145,32 € à 415,20 € par personne en chambre double - Inscription dès maintenant dans la limite des places disponibles.

☎ d'infos auprès de l'Espace Seniors - 06 87 02 04 45

COLIS DE NOËL

La distribution des colis de Noël offerts par la Ville aux Paraysiens âgés de 70 ans et plus, aura lieu le jeudi 15 décembre de 14h à 17h et le vendredi 16 décembre de 9h à 12h. Si ce n'est pas déjà fait, vous avez jusqu'au 28 octobre pour remettre votre coupon d'inscription à l'Espace Seniors.

☎ d'infos auprès de l'Espace Seniors - 06 87 02 04 45

FÊTE DE LA POMME

Pour inaugurer l'initiative nationale dédiée aux seniors, dite « Semaine Bleue », l'équipe de l'Espace Seniors convie les aînés à un après-midi dansant qui sentira bon la pomme ! Rendez-vous le lundi 3 octobre dès 14h à la salle Cassin. Au programme : orchestre et dégustation de tartes aux pommes bio réalisées par la Restauration municipale.

☎ d'infos auprès du CCAS - 01 60 48 80 00 (gratuit, sur inscription)



NUMÉRIQUE

Seniors, Restez connectés

Afin de réduire la fracture numérique, la Ville a mis en place différents dispositifs pour accompagner les seniors.

Internet et la dématérialisation des démarches facilitent la vie d'une majorité des citoyens : fini la file d'attente au guichet et les piles de papiers à classer ! Mais pour une partie des seniors, certaines opérations aujourd'hui devenues banales comme effectuer une recherche sur Internet, faire un achat en ligne, remplir des démarches administratives, peuvent rapidement s'avérer complexes. Pas de panique : pour accompagner les aînés dans l'utilisation des outils numériques, la Ville a mis en place différents dispositifs, collectifs ou personnalisés. Les nouveaux modes de communication n'auront plus de secret pour vous !

LES COURS D'INFORMATIQUE

Participez aux cours d'informatique collectifs dispensés à l'Espace Seniors par un professionnel du numérique. Ils sont spécialement conçus pour vous aider à vous familiariser avec les outils digitaux. Débutant, intermédiaire ou confirmé, choisissez votre groupe selon votre niveau afin de progresser à votre rythme : apprendre à taper sur un clavier, enregistrer des documents, réaliser un traitement de texte, naviguer sur Internet, envoyer

un document par mail... Les plus aguerris pourront même s'initier à la modification de photos ou à la création d'un blog !

2h/semaine pour chaque cours - Tarif : de 50,40 € à 144 € pour l'année

L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Vous possédez une tablette, un smartphone ou un ordinateur, mais vous avez besoin d'un petit coup de pouce pour le prendre en main ? Vous avez besoin d'aide pour rester en contact avec votre famille via les moyens modernes de communication ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit à l'Espace Seniors.

Sur rendez-vous - Gratuit dans la limite de 5 séances de 1h par an

NOUVEAU : L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer ou que vous ne pouvez pas transporter votre matériel (ordinateur, scanner, imprimante), c'est le professionnel qui vient à vous. Vous bénéficiez ainsi d'un accompagnement numérique sur-mesure, dans votre propre environnement !

Sur rendez-vous - Tarif : 3 € la 1/2 heure

☎ d'infos auprès du CCAS - 01 60 48 80 00



HALLOWEEN

Découvrez le théâtre hanté

Un bonbon ou un sort ! Événement, Halloween fait son apparition à Paray. Pour l'occasion, la Ville a imaginé une mise en scène à faire frémir les plus téméraires. Laissez-vous guider et venez visiter le Mirage.

Quelle raison a poussé le Mirage à fermer ses portes dans la précipitation le 31 octobre 1936 alors que le théâtre vivait ses plus beaux succès ? Quelle est cette ombre mystérieuse qui parcourt les lieux et que les témoins assurent apercevoir tous les ans, le même soir d'Halloween ? Ce phénomène, aussi étrange soit-il, n'empêchera pas le théâtre de vous accueillir pour fêter sa réouverture. Quoi de plus grisant que d'organiser une visite à l'occasion d'Halloween pour conjurer le sort et vivre une expérience palpitante ?

Le décor est planté... et si vous participez ?

PRÊTEZ-VOUS AU JEU

Rendez-vous le lundi 31 octobre à partir de 16h30 pour savoir si les fantômes sont toujours là. À l'occasion de la Fête d'Halloween, la Ville décorera l'Avant-Scène en théâtre hanté et les jardins de la Mairie en « jardins de l'horreur ».

Afin de se plonger totalement dans l'ambiance, des acteurs seront grimés et incarneront des rôles plus terrifiants les uns que les autres. Les Paraysiens

de tous âges sont invités à se prendre au jeu. Venez maquillés !

PROGRAMME :

16h30 : Rendez-vous sur le parvis de l'école Victor-Hugo, pour le départ d'une mini-parade de monstres.

17h30 : Arrivée du défilé dans les « jardins de l'horreur » (de l'Avant-Scène)

À partir de 17h30 : Ouverture du Mirage, « théâtre hanté » à L'Avant-scène et ses jardins. Entrée libre.

📞 d'infos : service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60



MARCHÉ DE NOËL

Exposez-vous, n'hésitez pas !

L'an dernier, ce sont plus de 7000 personnes qui ont découvert le tout premier Marché de Noël de Paray-Vieille-Poste.

Décor féérique, chalets traditionnels en bois, effluve de vin chaud, patinoire, animations et spectacles, ont contribué au succès unanime de ce week-end de fête. Forte de ce succès, la Municipalité renouvelle ce grand événement qui se déroulera les 10 et 11 décembre prochains.

À cette occasion, la Ville laisse encore le temps aux retardataires professionnels de s'inscrire pour animer ses chalets. Si vous êtes commerçant ou artisan et souhaitez exposer, vous pouvez dès à présent déposer votre candidature auprès du service Développement Artistique et Culturel.

50 € les deux jours

📞 d'infos auprès du service du Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60



OUVERTURE DE SAISON

Une programmation haute en couleur

C'est une saison culturelle à couper le souffle qui débutera le vendredi 30 septembre prochain avec le spectacle musical *Mad Sax*, à 20h30 à l'Avant-Scène.

C'est une salle de spectacle désormais entièrement accessible qui ouvrira ses rideaux sur la saison culturelle 2022-2023 (cf. p 26). L'Avant-Scène s'affichera, une nouvelle fois, comme le lieu privilégié pour faire partager aux Paraysiens des mises en scène originales, des représentations inoubliables, des rencontres avec les artistes et leurs œuvres et des moments d'échanges. Spectacle musical, théâtre, humour, danse, concert, de Sherlock Holmes à Elton John, en passant par Valentin Reinehr, Tanguisimo, ou les Sea Girls, cette année encore, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

NE MANQUEZ PAS L'OUVERTURE DE SAISON

Afin d'ouvrir cette saison en beauté avec un spectacle qui ne manque pas d'air, la Ville vous invite à découvrir *Mad Sax*. Ce show au rythme haletant est la nouvelle création des DÉSAXÉS, quatuor de saxophonistes virtuoses, sorte de version saxophonique des Blues Brothers, qui sont devenus par goût du spectacle et du défi, comédiens, danseurs, bruiteurs et chanteurs.

⊕ d'infos : *Mad Sax*, À l'Avant-Scène - Tout public. Gratuit. Réservation conseillée auprès du service développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60



Flashez ce code pour découvrir le Guide de saison culturelle

Encore le coup de pouce pour les jeunes

En 2021, la Ville a mis en place plusieurs mesures afin de faciliter l'accès à la culture pour tous. Parmi celles-ci, elle a fait le choix de rendre les spectacles de la saison culturelle gratuits pour les mineurs paraysiens et de leur proposer des tarifs réduits pour les sorties culturelles. Cette initiative plébiscitée l'an dernier a été reconduite pour la nouvelle saison, n'hésitez pas à en profiter.

18
CHIFFRE CLÉ

C'est le nombre de spectacles qui sont programmés pour la Saison culturelle.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Cinq projets validés par les élus

Les 25 élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont réunis à l'Hôtel de Ville le mardi 14 juin afin de présenter leurs projets à Madame le Maire et aux élus.

Très actifs depuis leur investiture en janvier, les jeunes conseillers se sont réunis chaque mois pour échanger et travailler à la réalisation de projets, qu'ils souhaitent voir mis en œuvre dans notre commune.

Le 14 juin dernier, ils ont siégé dans la salle du Conseil municipal afin de soumettre à Madame le Maire et aux élus les actions citoyennes, écologiques ou solidaires qu'ils envisagent de réaliser durant leur mandat. Au total, cinq projets ont été retenus sur lesquels les enfants plancheront dès la rentrée. Madame le Maire a tenu à saluer le sérieux et l'implication des jeunes conseillers. Le fruit de leur travail et leurs nombreuses idées sont gage de leur engagement et de leur investissement.

METTRE EN PLACE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU RECYCLAGE

L'objectif de cette campagne est de présenter aux Paraysiens les enjeux et bénéfices du recyclage et de sensibiliser la population à adopter les bons gestes au quotidien pour que les produits usagés bénéficient d'une nouvelle vie. Différents supports de communication seront imaginés par les enfants (affiches et vidéo).

ORGANISER UNE JOURNÉE DE RAMASSAGE DE DÉCHETS

Pour une ville propre et afin de montrer l'exemple, les jeunes conseillers ambitionnent de solliciter les habitants pour ramasser les déchets dans la ville le temps d'une journée, avec des jeux « éco-game » à réaliser pour rendre ce moment attractif et ludique !

COLLECTER DES VÊTEMENTS POUR UNE ASSOCIATION

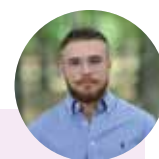
Le fond de nos placards peut contenir de véritables trésors pour les associations caritatives. C'est pourquoi, les jeunes élus proposent d'organiser des collectes ponctuelles de vêtements. L'occasion idéale de faire de la place dans votre armoire tout en réalisant une bonne action !

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES ET LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Cette action se déclinera sous la forme d'un petit magazine qui sera réalisé par les jeunes élus. Des boîtes à idées seront installées dans les écoles, afin que chacun puisse participer et donner des idées de sujets à aborder dans ce support.

FAIRE PERDURER LA MÉMOIRE DE PARAY

La transmission de la mémoire entre les générations et le renforcement du lien intergénérationnel sont au cœur de ce projet. Les jeunes élus souhaitent recueillir les souvenirs de leurs aînés afin de les retranscrire à travers une exposition.



Le Mot de l' élu

« Mobilisés depuis leur élection lors des événements municipaux, engagés également dans les cérémonies patriotiques, les jeunes conseillers participent activement à la vie paraysienne. Cette séance plénière a concrétisé le premier semestre de mandat durant lequel ils ont participé avec assiduité et sérieux aux réunions mensuelles de travail et d'échanges. Ils ont maintenant le feu vert pour cinq projets, nous allons travailler ensemble pour les concrétiser. »

Nathanaël Vettrano, Conseiller municipal en charge du Conseil Municipal des Enfants

FOCUS sur'

Cap sur la rentrée

En lien avec les équipes pédagogiques, la Ville s'investit pour favoriser les conditions d'accueil et d'enseignement des jeunes Paraysiens sur les temps scolaires et périscolaire.

Le 1^{er} septembre, 820 petits Paraysiens ont retrouvé le chemin de l'école dans les établissements maternels et élémentaires de la ville. Travaux de rénovation, installation de matériel numérique, aménagement de nouvelles structures..., comme chaque année durant l'été, les services municipaux se sont afférés pour offrir aux élèves un cadre de travail propice à l'apprentissage et à la réussite.

Une reprise en toute sérénité'

Alors qu'a sonné l'heure de la rentrée, il est temps pour les familles de reprendre le rythme. La Ville œuvre pour accompagner parents et enfants en toute tranquillité vers cette nouvelle année scolaire.



Prêts pour la rentrée

Elles sont le lieu où les élèves accèdent aux savoirs, forment leur intelligence, développent leur citoyenneté et leur apprentissage de la vie en collectivité, c'est pourquoi la Ville apporte une attention particulière aux écoles. Cette année encore, la Municipalité veillera à offrir aux jeunes Paraysiens les meilleures conditions d'enseignement. Tout l'été, les équipes se sont mobilisées pour préparer les établissements et la nouvelle année scolaire afin que les élèves retrouvent leur classe le plus sereinement possible. Chaque année, la Ville alloue un montant de 37,55 € à chaque élève de maternelle et d'élémentaire. Cette enveloppe permet aux professeurs de commander le matériel dont ils ont besoin pour leur classe : classeurs, cahiers, ardoises, peinture, jeux éducatifs, feutres et crayons... et ainsi alléger la facture des fournitures scolaires des familles. Une participation de 6 € par enfant est également versé aux coopératives scolaires.

DES ÉCOLES ACCUEILLANTES

La Ville profite des grandes vacances pour procéder à des travaux de rénovation ou de réaménagement dans les établissements scolaires. Cet été, ce sont les espaces extérieurs qui ont fait l'objet de travaux divers. À l'école Victor-Hugo, le jardin de l'annexe a été réaménagé afin que les enfants puissent investir l'espace végétalisé au pied de leur classe. Les arbustes ont été taillés et une nouvelle barrière installée. Dans la cour de l'école maternelle Paul-Bert, tous les marquages au sol des espaces de jeux ont été repeints. Enfin, l'entrée de l'école Jules-Ferry a été réaménagée avec l'installation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. L'entrée a été complètement refaite et l'agencement du préau modifié afin d'en optimiser l'espace et le rendre plus lumineux. Dans la cour Oasis, la réfection des allées a été réalisée afin de permettre aux enfants de déambuler.

PORTAIL FAMILLE

Vos démarches simplifiées

Le Portail famille est un espace qui vous permet d'effectuer vos démarches en ligne sans vous déplacer et 24h/24 : réaliser des inscriptions, justifier une absence, consulter et payer vos factures, suivre les actualités péri et extra-scolaires de vos enfants, consulter les menus et les planning d'activités... Vous y trouverez aussi des informations précieuses telles que les tarifs, les horaires et les règlements intérieurs des structures. C'est l'outil incontournable des familles !

Besoin d'aide ? Les agents du Guichet unique répondent à vos questions et peuvent vous accompagner dans vos démarches sur la borne numérique mise à disposition à l'Hôtel de Ville. Pensez aussi à télécharger l'appli mobile « Ville de Paray-Vieille-Poste » et à consulter régulièrement le site Internet de la Ville, où vous trouverez en page d'accueil un accès direct à tous les services les plus utilisés.

Des écoles connectées

La Ville est inscrite depuis plus de 15 ans dans une démarche de développement d'une pédagogie ludique, innovante et adaptée aux nouvelles technologies en partenariat avec l'Éducation nationale.

En 2010, la Municipalité entamait une grande campagne d'installation de tableaux numériques interactifs (TNI) dans les écoles élémentaires.

Pour rester à la pointe de la technologie et offrir les meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage, le matériel est remplacé progressivement par des vidéoprojecteurs interactifs (VPI).

Ce support numérique nouvelle génération se veut plus intuitif et offre une meilleure visibilité. Par ailleurs, les tablettes feront prochainement leur entrée dans les écoles de Paray-Vieille-Poste !

La Ville a, en effet, décidé de mettre à disposition des établissements scolaires cet outil, plus ergonomique et mieux adapté à tous les niveaux, dès le CP.

L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

Chaque élève d'élémentaire disposera prochainement d'un espace numérique de travail. Cette nouvelle application, facile d'utilisation, a été intégralement financée par la Ville. Elle permettra aux enseignants de créer des activités pédagogiques et aux élèves d'apprendre à utiliser les outils numériques. En outre, elle dispose de fonctionnalités très pratiques pour les parents : une messagerie sécurisée pour échanger avec l'enseignant, un carnet de liaison numérique, un fil d'actualités et un cahier de texte pour suivre les devoirs de leur enfant.

Le Mot du Maire



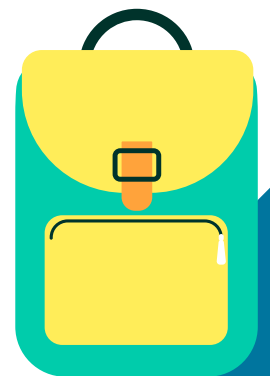
« La réussite scolaire et l'épanouissement des enfants est une priorité pour la Municipalité. L'introduction des outils numériques dans les écoles était une évidence. Le numérique éducatif favorise l'interactivité, la créativité, la collaboration, l'entraide, le partage et un meilleur engagement des élèves. La Ville l'a compris depuis longtemps et a investi pour équiper les écoles élémentaires depuis plus de dix ans. La technologie évoluant très rapidement, le matériel est régulièrement renouvelé ou remplacé par des outils plus adaptés.

Cette pédagogie 2.0 est portée par la qualité de transmission des apprentissages des enseignants qui se sont approprié le matériel avec succès ».

Nathalie Lallier

Portail famille

Flashez ce QR code pour accéder au guide d'utilisation du Portail famille :



820

enfants ont rejoint les bancs
de l'école à la rentrée

CHIFFRE CLÉ

RÉUSSITE SCOLAIRE

Un accompagnement pour les collégiens

La Ville s'implique pour la réussite des jeunes Paraysiens. Un dispositif d'aide à la scolarité gratuit destiné aux collégiens en difficulté scolaire a été mis en place au printemps dernier.

Assuré par les animateurs de l'Espace Jeunesse et pensé en concertation avec le collège Pierre-de-Ronsard, cet accompagnement s'inscrit en complémentarité des dispositifs de l'Éducation Nationale.

Au travers d'une approche pédagogique innovante, l'objectif est d'aider les jeunes qui en ont le plus besoin à

acquérir une méthodologie de travail, tout en leur redonnant confiance dans leur scolarité. Le dispositif s'inscrit plus largement dans la lutte contre l'échec et le décrochage scolaire.

L'accompagnement scolaire se déroule en petits groupes, à raison d'une à deux heures par semaine en fonction des besoins du jeune, et durant un cycle de

vacances à vacances (les participants s'engagent pour 6 semaines minimum). Afin d'évaluer la nécessité du soutien et de constituer au mieux les groupes, des rendez-vous avec les familles demandeuses sont organisés.

⊕ d'infos : Le prochain cycle débutera le mardi 4 octobre. Vous pourrez inscrire votre enfant à partir du mardi 20 septembre. Renseignements auprès de l'Espace Jeunesse - 01 60 48 80 65



Le Mot de l'élue

« Comme chaque année, la Ville profite de la période estivale pour préparer la rentrée des écoliers : les agents d'entretien effectuent un grand nettoyage des classes tandis que le staff technique procède à une campagne de petit travaux pour assurer le bien-être et la sécurité des jeunes paraysiens et des équipes enseignantes. Ainsi, les élèves ont effectué leur rentrée en toute sérénité ! L'épanouissement des enfants sur le temps périscolaire est tout aussi important. C'est pourquoi la Ville s'adapte et met tout en œuvre pour répondre aux besoins des familles et accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Le bien-être sur tous les temps de l'enfant est pour nous une priorité ».

Catherine Reyt, Maire-Adjointe chargée de l'enfance, de la petite enfance et de l'entretien

PÉRISCOLAIRE

Les nouveautés de la rentrée

La Ville attache une attention particulière aux temps périscolaires et à leur organisation afin de répondre aux besoins des familles tout en assurant l'épanouissement des petits.



DE NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Désormais, les inscriptions pour les vacances s'effectuent durant des périodes spécifiques (entre chaque vacances scolaires). Vous pouvez d'ores et déjà noter les périodes d'inscription suivantes :

- pour les vacances de Noël : à partir du lundi 7 novembre,
- pour les vacances d'hiver : à partir du mardi 3 janvier.

Pour le mercredi en revanche, rien ne change. Vous avez toujours la possibilité d'effectuer la réservation à l'année si vous le souhaitez.

Par ailleurs, après deux ans d'expérimentation, au regard de la faible demande des familles et des contraintes d'organisation des animations sur la journée, la Ville a décidé de ne pas reconduire la possibilité d'inscription à la demi-journée.

PLUS DE PLACES À L'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

Depuis la rentrée, les enfants inscrits à l'accueil de loisirs maternel le mercredi sont répartis sur deux sites distincts :

- les petites et moyennes sections à L'Envol,
- les grandes sections à l'école maternelle Victor-Hugo.

Cette nouvelle organisation fait suite à une réflexion engagée par la Ville au printemps dernier afin de répondre efficacement aux attentes des familles, tout en offrant aux enfants et aux

équipes pédagogiques des locaux fonctionnels et adaptés. Limité à 60 places, l'accueil de loisirs maternel l'Envol atteignait en effet sa capacité maximale d'accueil chaque mercredi, contraignant la Ville à refuser des inscriptions. Cette disposition, qui permet d'accroître la capacité d'accueil de 50 %, s'applique uniquement le mercredi. Durant les vacances, les enfants seront réunis à L'Envol.

NOUVEAU : DE LA PERCU AU PÉRISCO !

Dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle initiée par la Ville sur le temps périscolaire, un nouvel orchestre « Vive les percus » sera proposé aux enfants du CE2 au CM2. Vingt-quatre élèves volontaires auront l'opportunité de s'initier, une fois par semaine sur le temps méridien, à la pratique d'un instrument à percussion parmi le tambour brésilien, le tambourin, la cloche Agogô ou la caisse claire. Ils formeront ainsi une véritable batucada ! Cet orchestre vient compléter le dispositif « Vive les vents » qui était proposé en alternance d'une année sur l'autre dans les écoles élémentaires. « Vive les percus » permettra de compléter l'offre et d'avoir un orchestre chaque année dans chacune d'entre elles. Au début du mois d'octobre, les professeurs viendront présenter les instruments, pour un démarrage des dispositifs après les vacances de la Toussaint.

Attention aux pénalités !

L'inscription et/ou l'annulation sont obligatoires 8 jours à l'avance via le Portail famille pour :

- l'accueil de loisirs,
- la restauration municipale.

Les enfants non inscrits seront accueillis, mais le service sera facturé double. La même pénalité sera appliquée aux enfants inscrits non-présents, sauf sur présentation d'un justificatif (certificat médical par exemple). Même si vous avez fourni le justificatif à l'école, pensez aussi l'envoyer à la Mairie via la messagerie du Portail famille ou en le déposant au Guichet unique à l'Hôtel de ville.

Attention : lorsque vous modifiez le planning de votre enfant sur le Portail famille, n'oubliez pas de valider vos modifications. Vous recevrez une confirmation par mail avec le récapitulatif de vos réservations.

TRAVAUX

Zoom sur les travaux



Réfection du préau

ÉCOLE JULES-FERRY

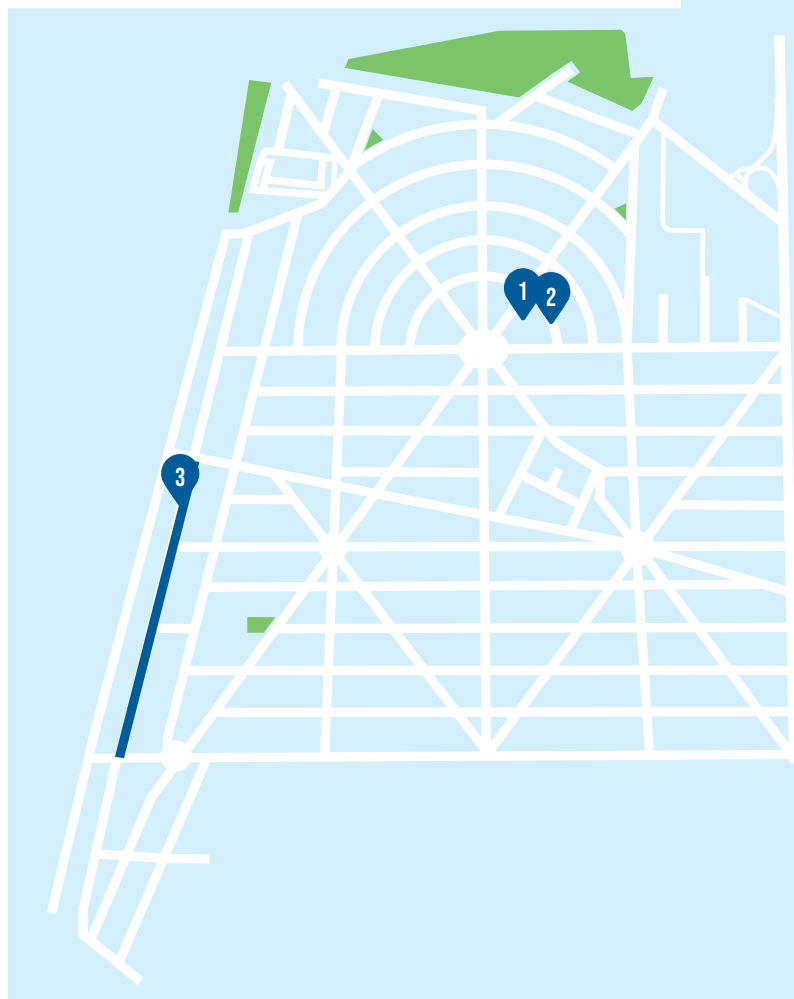
C'est un préau plus lumineux que les enfants ont vu. Des ouvertures ont été créées afin d'apporter de la lumière. Le plafond entièrement repeints, des nouveaux bancs ont été remplacés.



Réaménagement

RUE PAUL LAFARGUE

Après 9 mois de chantier, les travaux de voirie, d'assainissement et d'enfouissement des réseaux électriques et de communication touchent à leur fin. Un réaménagement qui permet de rationaliser le trafic journalier des véhicules dans cette rue, d'optimiser la gestion des eaux pluviales et d'offrir un cadre de vie plus agréable aux riverains.



Bilan annuel

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La Ville lutte activement contre la prolifération des chenilles processionnaires des pins, notamment par la mise en place d'écopièges installés sur les troncs des arbres. 32 pièges à phéromones sont également disposés dans la commune, permettant de capturer les papillons mâles et de limiter ainsi la fécondation des femelles. Ces pièges s'avèrent très efficaces et ont permis de capturer plus de 1200 insectes cette année.

Par ailleurs, en hiver, les agents des services techniques procèdent à la destruction des nids. Le nombre de cocons est stable, mais leur taille diminue de façon significative : entre 200 et 300 chenilles par nid en 2007, contre une trentaine aujourd'hui. La Ville agit au quotidien et compte sur la vigilance de chacun pour lutter efficacement contre cet insecte invasif.

2

Réaménagement

RUE DUGRÈS

Après plusieurs réunions de concertation avec les riverains, le réaménagement de la rue Dugrès a été effectué cet été (sur la portion située devant l'école Jules-Ferry et le collège). L'objectif était de réaliser une zone partagée entre les piétons et les véhicules à faible vitesse, agrémentée par des espaces végétalisés, et d'enfouir les réseaux de télécommunication. Une rampe a aussi été créée à l'entrée de l'école Jules-Ferry, afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.



t découvert à la rentrée. Des aménagements naturels, les murs et bancs installés et la porte d'entrée



Marquage au sol

EN VILLE

Une campagne de signalisation horizontale a été réalisée cet été par le Grand-Orly Seine Bièvre : passages piétons, lignes de stop, cédez le passage... Ces marquages au sol sont indispensables à la sécurité des usagers de la voie publique.



Pour être plus proche de vous, plus réactif, un service à votre disposition

N° Vert **0 800 105 200**

Numéro gratuit depuis un poste fixe

Signalement via l'appli:
Ville de Paray-Vieille-Poste

Download on the App Store
GET IT ON Google Play

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Rénover pour demain



Projection du résultat extérieur des travaux des locaux des services techniques et de la salle Colbert.

Des travaux de réhabilitation énergétique sont entrepris dans les locaux des services techniques et à la salle Colbert. Ce chantier est nécessaire pour diminuer la consommation d'énergie du bâtiment et améliorer l'accueil des administrés.

Lors d'investissements nouveaux ou de rénovation du bâti, la Ville place la performance énergétique au cœur des projets. Et pour cause, maîtriser la quantité d'énergie consommée par les bâtiments municipaux est un facteur essentiel pour réduire la consommation d'énergies fossiles et contribuer à la transition écologique.

C'est dans cette optique que le bâtiment qui comprend les services techniques et la salle Colbert bénéficie d'une rénovation énergétique totale qui s'achèvera en décembre prochain. Celle-ci comprend : l'isolation par l'extérieur, le remplacement des menuiseries, l'installation d'une pompe à chaleur réversible, la création de puits de lumière, la pose de luminaires économes...

À l'issue, les locaux seront entièrement rénovés et restructurés pour optimiser

la performance énergétique, tout en offrant des conditions d'accueil et de travail plus fonctionnelles.

L'utilisation de matériaux biosourcés, ayant une faible empreinte écologique et peu polluants, est aussi privilégiée. Par exemple, l'isolation de la toiture sera composée de panneaux en fibre de bois, un isolant naturel sain et éco-responsable.

Par ailleurs, le bâtiment est mis aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) avec l'aménagement d'une banque d'accueil, d'un espace d'attente, ainsi que la création de sanitaires PMR et d'une rampe d'accès.

⊕ d'infos : Pendant les travaux, le bâtiment est fermé. Nous vous invitons à vous rendre au Guichet unique de l'Hôtel de Ville. Pour prendre rendez-vous, contactez les services techniques au 01 69 48 80 20.

Pour la réalisation de ces travaux, la Ville a bénéficié de subventions :

72 475
par la Métropole du Grand Paris



11 652
du groupe ADP





VÉGÉTALISATION

Le cimetière se met au vert

La première phase des travaux d'embellissement et de végétalisation du cimetière se poursuit.

Au cours de l'été, le béton de l'allée principale, de l'entrée à la place centrale, a été retiré pour laisser place à de l'herbe qui pousse tranquillement. Semée et choyée par les jardiniers municipaux, cette végétalisation fera l'objet d'un entretien respectueux de l'environnement, sans utilisation de produits phytosanitaires. Cette allée sera agrémentée d'arbres qui seront plantés à l'automne.

Cette transformation vise à préserver la biodiversité dans ce lieu de mémoire, à embellir le patrimoine de la ville et offrir un espace plus propice au recueillement. Une noue végétale renforcée par des plantes dépolluantes vient par ailleurs compléter la désimperméabilisation des sols et la lutte contre les ruissellements. Pour finir, la stèle du capitaine Marcel Albert a été déplacée pour rejoindre la place du Monument aux Morts.

Cet ouvrage est la première phase de la transformation du cimetière qui est programmée sur 3 ans.

À terme, 1 600 m² de béton seront remplacés par des zones végétalisées et des aménagements paysagers. Des cuves de récupération d'eaux de pluie seront, par ailleurs, installées pour que chacun puisse arroser ses fleurs au cimetière.



ESPACE DE TRI

Au cimetière aussi, je trie !

Un espace de tri des déchets a été mis en place avec une signalétique adaptée pour permettre à chacun d'intégrer les bonnes pratiques, même au cimetière.

Parce que c'est l'affaire de tous, nous comptons sur chacun d'entre vous pour adopter les bons réflexes !

VOICI LES CONSIGNES DE TRI :

- les déchets compostables (végétaux fanés, mauvaises herbes, terreau, pots en terre cuite cassés) sont à déposer dans le composteur,
- les objets réutilisables (pots et vases non cassés, tuteurs...) sont à déposer sur le chariot mise à disposition et peuvent être réutilisés par les usagers pour éviter le gaspillage,
- les déchets recyclables (cartons, bouteilles, plastiques...) sont à déposer dans le container jaune,
- les déchets non-recyclables (fleurs en plastique, mousse florale, rubans et nœuds...) sont à déposer dans le container bordeaux.

ÉVÉNEMENT

Fête et cause pour la Journée Zéro déchet

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, la Ville organise un grand événement le samedi 19 novembre de 14h à 17h. Animations ludiques, ateliers participatifs et échanges conviviaux vous attendent sur le parking Schweitzer, 2 rue de l'Église.



La Journée Zéro déchet revient pour sa deuxième édition avec des nouveautés et la volonté d'être encore plus participative et ouverte aux initiatives. Passer un bon moment tout en découvrant des astuces simples à ajouter à vos bonnes habitudes pour réduire vos déchets, tels sont les objectifs de cette manifestation.

Des ateliers créatifs et collaboratifs seront organisés tout au long de l'après-midi, sur le thème du réemploi,

du gaspillage, du recyclage... et bien plus encore. Les services techniques de la Ville seront présents pour expliquer aux Paraysiens l'usage du broyeur* à végétaux et du composteur, démonstrations à l'appui. Ils offriront également des bulbes et échangeront sur leur expérience en matière de jardinage. À l'approche du mois de décembre, un stand dédié aux sapins vous permettra de découvrir le meilleur moyen de choisir son arbre

de manière éco-responsable. Profitez de l'événement pour découvrir sur place les animaux de la mini-ferme et les vertus écologiques qu'ils peuvent déceler.

PLUSIEURS COLLECTES SUR PLACE

Si vous avez dans vos armoires, des jouets en bon état avec lesquels vos enfants ne jouent plus, une collecte à l'initiative de l'association Rejoué sera organisée sur l'un des stands. Des collectes de livres, d'équipement électriques et électroniques (DEEE), ainsi que de textiles seront également proposées.

APPEL À CANDIDATURE

Vous exercez une activité en lien avec la gestion des déchets ou le recyclage et souhaitez-vous investir en participant à la manifestation, faites-vous connaître auprès de la Chargée de Mission Transition Énergétique et Développement Durable de la Ville au 01 60 48 80 20.

* Disponible gratuitement sur réservation aux Services Techniques au 01 60 48 80 20

PERMACULTUREE

Une belle récolte !

Depuis plus de 4 ans, la Ville mène un projet écologique et pédagogique de permaculture paraysienne. Ce projet s'inscrit en adéquation avec les trois principes éthiques de l'agriculture durable, préserver la terre, prendre soin des hommes et partager équitablement les ressources.

Malgré la sécheresse que nous traversons, c'est une belle récolte qui a été collectée cet été au Prieuré de Saint-Chéron et permis d'alimenter la restauration municipale en légumes bios. De la terre à l'assiette !

EN AOÛT, LA PERMACULTURE A PERMIS DE RÉCOLTER :

68 kilos de tomates, 8 kilos de tomates cerises, 52 kilos de courgettes rondes, 50 kilos de courgettes, 46 kilos de butternut, 6 kilos de concombres, 4 kilos d'aubergines, Une douzaine de salades.



GESTION DE L'EAU

Cuves de récupération d'eau de pluie installées dans la cour de l'école Jules-Ferry.

Une ressource au cœur des priorités

Consciente des enjeux environnementaux autour de l'eau, la Ville intègre dans ses aménagements des méthodes afin d'optimiser son utilisation.

Le Département de l'Essonne n'a pas été épargné par les épisodes de sécheresse de cet été et le débit des cours d'eau essonniers a atteint des seuils préoccupants. Moins impacté que d'autres communes voisines, notre territoire a tout de même été concerné par des restrictions en matière de puisage d'eau. Mais ici, et grâce aux cuves de récupération d'eau de pluie installées notamment dans les écoles et du bassin réservoir sous le parking du gymnase Cartier, l'arrosage minimum nécessaire à la survie des massifs floraux municipaux a pu être maintenu. Au delà de la réutilisation de l'eau de pluie, c'est tout l'éco-système communal qui est repensé. Ainsi, pour limiter l'accumulation de chaleur en été, les espaces sont progressivement revégétalisés pour créer des lieux de fraîcheurs. Le retrait du béton ou du bitume permet aussi de limiter les phénomènes d'inondations en favorisant l'infiltration de l'eau dans les sols. La cour Oasis de l'école Jules-Ferry a été conçue selon ces principes. Les travaux du cimetière sont également dans la continuité de ces réflexions.

Une noue végétalisée, sorte de fossé peu profond et large, y a été aménagée pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie dans les sols et ainsi reconstituer les nappes phréatiques.

De la même manière, dans tous les nouveaux équipements publics, des mousseurs, des robinets à presser et des doubles chasses d'eau sont systématiquement installés pour économiser l'eau.

Pour la création des espaces verts municipaux, la consommation d'eau est un critère primordial. Des espèces végétales peu gourmandes en eau sont privilégiées lors des achats. La technique du paillage est utilisée pour recouvrir le pied des plantes et conserver un meilleur taux d'humidité tout en protégeant du soleil. Des oyas, pots en céramique micro-poreux, sont enterrés près des plantes pour diffuser progressivement l'humidité nécessaire. La plupart des sites verts communaux sont également munis d'arrosages intégrés et automatiques, de pluviomètres et de systèmes d'arrosage au goutte-à-goutte pour utiliser moins d'eau.



Le Mot de l' élu

« Toutes ces petites actions s'inscrivent dans une volonté plus large d'accélérer la transition écologique de la commune en économisant au maximum les ressources et les énergies et en créant un écosystème intelligent, respectueux de l'environnement, au bénéfice de tous ».

Fabrice Wargnier,
1^{er} Maire-adjoint chargé de la transition écologique

6
cuves de récupération d'eau installées sur la ville

70 000
litres d'eau peuvent être récoltés dans ces cuves

PARTENARIAT DURABLE

Les cheveux ça se recycle aussi !

Les cheveux recèlent plus d'une vertu même une fois coupés. Dans une démarche écologique et afin de valoriser cette ressource peu exploitée, la Ville a mis en place un partenariat avec coiffeurs paraysiens et la filière de recyclage, Capillum.



Chaque année en France, ce sont près de 4000 tonnes de cheveux qui partent aux ordures ménagères. C'est dans ce contexte et dans la droite lignée de son engagement en faveur de la réduction des déchets, que la Ville a entrepris un partenariat avec Capillum. Fondée par Clément Baldellou et James Taylor, celle-ci se présente comme la première filière de recyclage des cheveux.

Le concept inclut cette matière première dans une démarche écologique de réduction des déchets, en la revalorisant pour lui donner une seconde vie.

DES VERTUS INSOUÇONNÉES

Le cheveu devient alors une véritable ressource aux bienfaits multiples qui est réemployé dans différents secteurs :

- L'agriculture et le jardin :

Dans le domaine agricole, le cheveu permet de préserver les sols et limiter

la consommation d'eau. Il est également employé pour le paillage. Véritable alternative aux produits plastiques, il est l'allié idéal d'une agriculture responsable et biologique.

- La dépollution des eaux et des sols :

Le cheveu est capable d'absorber naturellement jusqu'à 8 fois son poids en hydrocarbures. Cette caractéristique lui permet de nettoyer les eaux des mers et océans lors de marée noire et les sols des sites pollués.

- La recherche médicale :

Les cheveux sont composés à 95% de kératine. De nombreux travaux en laboratoire ont permis à Capillum d'extraire cette substance et de contribuer ainsi à la recherche médicale dans le but d'améliorer les soins de la peau.

UN ENGOUEMENT UNANIME

Par le biais d'une convention signée avec la Ville, Capillum s'engage à accompagner les salons de coiffures dans leur transition écologique. « À titre personnel, c'est un projet qui me touche et que je trouve importante. Les clients sont enchantés de cette initiative et ravis eux aussi de faire un geste pour la planète », se réjouit le responsable d'un salon de coiffure paraysien.

L'ensemble des coiffeurs de la commune a accepté d'adhérer au dispositif. Chacun s'est alors fait remettre un kit comprenant notamment un bac de collecte. "J'ai reçu le bac en juin et j'ai déjà collecté près de 400 litres de cheveux ! Les clients nous posent parfois des questions alors nous leur expliquons l'intérêt de donner une seconde vie à leurs cheveux et de participer ainsi activement à la réduction des déchets", témoigne le gérant d'un autre salon.

Tous les salons partenaires de l'opération :

LE SALON

70 avenue de Verdun,
01 60 48 00 11

N.O.A COIFFURE

20 avenue Jean-Jaurès,
01 60 48 13 41

NEW LOOK

104 avenue de Verdun,
01 60 48 51 77

THIERRY COIFFURE

3 place Henri Barbusse,
01 69 38 9471

IMPEC

100 avenue de Verdun

PIMBA

3 avenue Aristide Briand,
01 69 57 05 08

7 000

m³ d'eau économisés grâce au concept

35

tonnes de cheveux recyclés depuis
2019

 PORTRAIT

Wassim Taouil

UN JEUNE PARAYSIEN EN OR

Du haut de ses seize printemps, Wassim Taouil est déjà un grand champion. Le 29 juillet dernier, il a décroché la médaille d'or sur 400 m haie au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne en Slovaquie. Portrait d'un paraysien aux capacités hors du commun.



C'est en 2012, que les parents de Wassim Taouil s'installent à Paray. Passionné de sport, depuis toujours, il débute l'athlétisme à 7 ans. Licencié au club de Savigny, il se spécialise d'abord en demi-fond. « *J'ai jamais beaucoup les longues distances et j'ai la chance de ne pas ressentir la fatigue sur la piste* ». C'est toutefois le décathlon qui le conduit vers son premier succès majeur. En juillet 2021, il remporte les Pointes d'Or, le Championnat de France, à Tours. En catégorie minimes 2, son coach l'oriente vers le 200 m haies, où il explose et frôle le record de France. « *J'ai pris beaucoup plus de plaisir en 1 mois que durant toute la saison* », avoue-t-il.

Sa saison hivernale de cadet est marquée par des blessures qui ne lui permettent pas d'aller au championnat d'Europe sur décathlon. Son coach ayant gardé en mémoire ses performances sur 200 m haies, tente un joker en l'engageant sur une épreuve qualificative de 400 m haies. Pari gagné, il écrase la concurrence dans une discipline qu'il vient de découvrir. Avec un chrono de 53'16 il décroche sa première sélection en Équipe de France. Le 400 m est

pourtant l'une des disciplines les plus exigeantes pour l'organisme. La plupart des pratiquants voient leurs muscles tétanisés par l'acide lactique. Véritable force de la nature, le jeune espoir semble épargné, « *Il m'arrive de sentir l'acide lactique à l'entraînement, mais jamais en compétition, peut-être grâce à l'adrénaline. Depuis tout petit, j'ai l'habitude de courir longtemps sans avoir mal* ».

C'est dans cette épreuve qu'il se qualifie pour le Championnat d'Europe cadet, le 4 juillet à Jérusalem. Il se voit malheureusement disqualifié en demi-finale pour un mauvais passage à la 7^e haie. Loin de se laisser abattre, le champion relève rapidement la tête. Concentré sur sa nouvelle discipline, il impressionne et améliore son record à chaque course jusqu'à décrocher sa qualification pour le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne, le 29 juillet en Slovaquie. Consécration, il décroche la médaille d'or en seulement 52'93, un chrono qui lui promet un grand avenir. Toujours humble et modeste, le jeune homme confie tout de même, « *ce titre représente un sentiment d'accomplis-*

« *J'ai la chance d'avoir des parents qui m'encouragent et ont su m'inculquer des valeurs.* »

sement et de fierté ». S'il brille en compétition, Wassim parvient facilement à concilier vies sportive et scolaire. Élève de Terminale au lycée Saint-Charles, il a déjà un plan de carrière tout tracé. « *L'an prochain, j'aimerais aller en Licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), pour préparer des études de kinésithérapeute* ». Bien entouré et cadet d'une famille de trois enfants, il peut compter sur le soutien de ses parents. « *J'ai la chance d'avoir des parents qui m'encouragent et ont su m'inculquer des valeurs, je sais que l'on ne peut pas uniquement compter sur le sport. L'INSEP prépare des cursus conjuguant projets professionnels et sportifs, une option à laquelle je pense aussi* ». La tête sur les épaules et les pieds solidement cramponnés à la piste, notre médaillé d'or s'affiche comme un grand espoir de l'athlétisme français.

MOBILISATION

Rose en octobre et moustache en novembre !

Cette page a été rédigée en partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Nord-Essonne Hygie*.



Octobre rose et Movember sont deux mouvements consistant à faire d'octobre et novembre les mois dédiés à la sensibilisation contre les cancers et l'occasion d'apprendre les gestes de prévention. Deux mois et un seul objectif commun, se mobiliser contre les cancers pour les guérir dans 90% des cas.

Pour qui et pourquoi ?

OCTOBRE ROSE

Lutte contre le cancer du sein c'est le plus fréquent chez les femmes : 1 femme sur 8 sera touchée au cours de sa vie.

MOVEMBER

Lutte contre les cancers de la prostate et des testicules le cancer de la prostate est le plus fréquent chez les hommes âgés de plus de 65 ans : 1 homme sur 9. Le cancer des testicules est le plus fréquent chez les jeunes hommes âgés de 15 à 40 ans.

Hommes, femmes, jeunes ou plus âgés : nous sommes tous concernés ! Détectés tôt tous ces cancers guérissent dans plus de 90% des cas.

UN DÉPISTAGE RÉALISÉ À TEMPS PEUT VOUS SAUVER LA VIE ! COMMENT PROCÉDER ?

Pour dépister le cancer du sein :

- Dès 25 ans et tout au long de la vie :
- examen des seins par un professionnel de santé : 1 fois/an,
 - autopalpation à la recherche d'une boule ou changement de consistance
 - De 50 à 74 ans : mammographie, 100% prise en charge sur invitation de l'ADMC 91 : tous les 2 ans.

Pour dépister le cancer de la prostate :

- Dès 50 ans : discuter avec son médecin d'une prise de sang (dosage du PSA) et d'un examen médical de la prostate : 1 fois/an.

SANTÉ

Vers qui puis-je m'orienter près de chez moi ?

- Mon médecin traitant,
- une sage-femme,
- le Centre de Planification et Éducation Familiale : d'Athis-Mons : 01 69 38 22 21, ou de Savigny-sur-Orge : 01 69 05 74 14
- le Centre Départemental de Prévention et de Santé : de Savigny-sur-Orge : 01 69 12 35 24, ou de Juvisy-sur-Orge : 01 69 21 49 22.

Pour dépister le cancer des testicules : Dès la puberté et tout au long de la vie : autopalpation des testicules à la recherche d'une masse ou changement de taille.

N'hésitez plus, faites vous dépister !



Porte de l'Essonne Volley Ball

OFFRE DE LA RENTRÉE POUR LES 7-10 ANS !

Tu souhaites t'essayer au volley ? Profite de l'offre découverte de la rentrée dédiée aux enfants nés entre 2012 et 2015 :

- participe gratuitement aux séances de ta catégorie jusqu'à la fin du mois de septembre,
- bénéficie de 20 euros de réduction sur ton adhésion si tu n'étais pas licencié l'année dernière.

Les bénévoles du club seront là pour t'accueillir, répondre à toutes tes questions sur l'organisation, le fonctionnement du club, les dates des entraînements... L'association est présente sur Paray, Morangis et Savigny.

Nous vous attendons nombreux !

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Pevb Portes Essonne VB

Mail : pevb91@gmail.com

06 17 20 92 84 / 06 50 94 45 87



ActiForm'Paray

LE CANCER DU SEIN PARLONS-EN

Pour la 3^e année consécutive, l'association ActiForm'Paray en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer du Sein organise le 8 octobre 2022 au Parc Gaston-Jankiewicz une journée de mobilisation afin de récolter des fonds au profit de la recherche médicale et pour sensibiliser les femmes au dépistage.

Au programme : marche, cours de zumba...

L'association espagnole Apfeef proposera un repas, à réserver en amont auprès de

ant.l@hotmail.fr.

Pour participer à cet événement, il suffit de demander le formulaire via l'adresse mail

octobroseactiformparay@gmail.com.

N'hésitez pas à suivre la page Facebook de l'association pour ne rien manquer !

<https://www.facebook.com/ActiformParay/>

Taï Chi Chuan

AIDEZ VOTRE CORPS À SE RESSOURCER

Le Taï Chi Chuan est un art martial chinois pratiqué en gymnastique de santé énergétique procurant un bien être physique et mental.

Lieux et horaires des cours :

. mercredi 19h à 20h30 salle René Cassin au-dessus du marché (entrée par le dojo)

. samedi 10h30 à 12h, au dojo, 71 avenue Marcel Ouvrier

Pendant les vacances scolaires nous maintenons nos entraînements sans nos Maîtres.

Cotisation forfaitaire annuelle : 200 euros

Contacts : Françoise Doddi-Pouyet présidente au 0612484792 ou Annie secrétaire au 0607830524

Cours d'essai gratuit pour les nouveaux

Site web : taichi-paray.fr et adresse mail : taichichuanparay@outlook.fr



OUVERTURE DE SAISON
VENDREDI 30 SEPTEMBRE
À 20H30

Spectacle musical « Mad Sax »

Dans ce spectacle au rythme haletant, les « Désaxés » respirent sax, bougent sax, parlent sax, s'engueulent sax, rêvent sax ... Un quartet où souffle toujours un vent de folie saxophonique du nom de Mad Sax !

À L'Avant-Scène - Tout public
 Gratuit sur réservation auprès du service
 Développement Artistique et Culturel
 au 01 60 48 80 60



MÉDIATHÈQUE
VENDREDI 23 SEPTEMBRE
DE 16H30 À 18H30

La Fête de la rentrée

Un moment ludique préparé par les bibliothécaires autour de jeux géants et d'un petit goûter.

Tout public - Entrée libre
 Infos auprès de la médiathèque
 41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

ANIMATION
SAMEDI 24
ET DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Atelier organisé par l'association MEUP

Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre

ANIMATION
MERCREDI 28 SEPTEMBRE
Buvette et animations
organisées par
Alice Coop

Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre

CINÉMA
MERCREDI 28 SEPTEMBRE
ET DIMANCHE 2 OCTOBRE À 14H30

Le Tigre qui s'invita pour le thé

Animation - Durée : 42 min
 À L'Avant-Scène - Dès 3 ans
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4 €

CINÉMA
DIMANCHE 2 OCTOBRE À 15H45
Le Tigre et le Président

Comédie, historique - Durée : 1h38
 À L'Avant-Scène
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4 €

CINÉMA
MARDI 4 OCTOBRE À 20H45
Tout le monde aime Jeanne

Comédie dramatique - Durée : 1h35
 À L'Avant-Scène
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4 €

CINÉMA
MERCREDI 5
ET DIMANCHE 9 OCTOBRE À 14H30
Les Secrets de mon père

Animation - Durée : 1h14
 À L'Avant-Scène - Dès 8 ans
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4 €

MÉDIATHÈQUE
SAMEDI 8 OCTOBRE À 15H
Ciné Kids

Projection d'une fiction jeunesse.
 À partir de 4 ans
 Infos et inscription auprès de la médiathèque
 41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

CINÉMA
DIMANCHE 9 OCTOBRE À 16H15
Une belle course

Comédie dramatique - Durée : 1h41
 À L'Avant-Scène
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4 €

CINÉMA
MARDI 11 OCTOBRE À 20H45
À propos de Joan

Drame, romance - Durée : 1h41
 À L'Avant-Scène
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4 €

CINÉMA
MERCREDI 12
ET DIMANCHE 16 OCTOBRE À 14H30
Le Chameau et le Meunier

Animation - Durée : 49 min
 À L'Avant-Scène - Dès 4 ans
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4 €



SPECTACLE
VENDREDI 14 OCTOBRE À 20H30
Le secret de Sherlock Holmes

Un spectacle à voir en famille où chacun ne pourra mener l'enquête... et de trouver les indices afin de percer l'énigme.
 À L'Avant-Scène - Tout public
 Tarif plein : 16€ / Tarif réduit : 10€
 Réservation auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

SORTIE
SAMEDI 15 OCTOBRE
Musée de l'illusion et quartier libre dans les Halles

Entrez dans le monde fascinant des illusions où tous vos sens seront chamboulés... Puis, profitez d'un temps libre pour vous balader dans les nombreux magasins des Halles de Paris.
 Tarif plein : 16€ / Tarif réduit : 10€
 Départ en car vers 13h du stade Pierre de Coubertin. Retour vers 18h30.
 Réservation auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

CINÉMA
DIMANCHE 16 OCTOBRE À 15H45
Sans filtre

Comédie dramatique - Durée : 2h29
 À L'Avant-Scène
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4 €

CINÉMA
MARDI 18 OCTOBRE À 20H45
Les Enfants des autres

Comédie dramatique - Durée : 1h43
 À L'Avant-Scène
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4 €

CINÉMA
MERCREDI 19
ET DIMANCHE 23 OCTOBRE À 14H30
Les Démons d'argile

Animation - Durée : 1h30
 À L'Avant-Scène - Dès 8 ans
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4 €

CINÉMA
DIMANCHE 23 OCTOBRE À 16H30
Maria rêve

Comédie romantique - Durée : 1h33
 À L'Avant-Scène
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4 €



ÉVÉNEMENT
LUNDI 31 OCTOBRE À PARTIR DE 16H30
Fêtons Halloween !
 Réouverture exceptionnelle du théâtre hanté : vivez une expérience palpitante...
 À L'Avant-Scène et ses jardins - Entrée libre

CINÉMA
MARDI 1^{ER} NOVEMBRE À 20H45
Scream

Épouvante, horreur - Durée : 1h55
 À L'Avant-Scène
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4 €

THÉÂTRE
VENDREDI 18 NOVEMBRE À 20H30
Mon Meilleur Copain

Être fidèle en amitié est une qualité. Trop, un défaut ! Bernard et Philippe sont les meilleurs amis du monde. Bernard, marié et infidèle, demande à Philippe de couvrir ses incartades...
 À L'Avant-Scène - Tout public dès 8 ans
 Tarif plein : 18€ / Tarif réduit : 12€
 Réservation auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

ÉVÉNEMENT
SAMEDI 19 NOVEMBRE
Journée Zéro déchet

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.
 De 14h à 17h
 Parking Schweitzer - 2 rue de l'Église

Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent
sur rendez-vous au 0169 38 79 83
pour répondre à toutes vos questions
ou échanger avec vous.



Prochain conseil municipal le 26 septembre 2022 à 20 heures

Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

Comme le disait le poète Oscar Wilde, « *le seul charme du passé, c'est qu'il est passé* ». Oui, l'avenir se nourrit de l'expérience du passé et des défis d'aujourd'hui. De cela, nous avons pleinement conscience, ce qui n'est pas le cas de tout le monde.

Ainsi, on peut reconnaître à notre opposition une constance : sa politique ringarde d'un autre temps, sans aucune ligne d'horizon. En effet, elle n'a de cesse de ressasser systématiquement les mêmes sujets dans ses tribunes, de critiquer toutes les idées et les projets de la majorité sans volonté de connaître les dossiers, de pratiquer la politique de la chaise vide lors du Conseil Municipal, de démissionner des commissions en catimini sans le faire savoir aux Paraysiens, de s'improviser lanceur d'alerte sur des sujets déjà exposés publiquement ou de conclure chacune de ses interventions par son sempiternel « *mais on a les moyens* ». Peut-être est-ce

dû au fait que la tête de file de l'opposition ne vit plus à Paray et qu'il est plus facile d'être généreux avec l'argent des autres ? Mais la politique de jeter l'argent par les fenêtres est d'une autre époque, en plus de n'avoir jamais été synonyme de bonne gestion d'un budget municipal. Nous préférons laisser cette opposition, avec ses visions passéistes et coûteuses, s'accrocher à des sujets qui ne déchaînent plus les passions. La gestion communale ne se fait pas au gré des opportunités électoraux et démagogiques mais se tisse quotidiennement au contact des Paraysiens. Comme le disait un autre poète, Jean de la Fontaine, à travers la Cigale et la Fourmi : mieux vaut être prévoyant pour construire un bel avenir.

Les élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

Trop de voitures qui roulent trop vite...

Il suffit de se promener sur le territoire communal pour se rendre compte que les incivilités routières sont devenues omniprésentes dans notre quotidien.

Sur les avenues pourtant limitée à 30 km/h, les automobilistes n'hésitent pas à rouler à vive allure au mépris de la sécurité des piétons et des autres usagers.

Et l'explosion des infractions ne s'arrêtent pas là : le stationnement anarchique, les bandes cyclables squattées par des voitures à l'arrêt, les interdictions de stationnement qui ne sont jamais respectées, et en centre-ville les incivilités occasionnées par des attroupements gênants de jour comme de nuit.

Paray devient une zone de non droit, ou le partage de la voirie publique, un défi. Pendant ce temps, la municipalité observe, constate, mais peine à (ré)agir alors même que le maire dispose d'un pouvoir de police.

Pour preuve cet été, les maires des communes de Viry, Juvisy et Savigny soucieux de la sécurité de leurs administrés ont signé une convention pluri-communale permettant aux agents de leurs polices municipales respectives de mener ensemble des actions de sécurité, de salubrité et de tranquillité publique. Disons-le franchement, la majorité municipale a commis une faute en ne se portant pas candidate à ce partenariat de police pluri-communale qui touche à la sécurité publique au moment où nous vivons une période difficile sur ce sujet.

Il est urgent d'agir, Madame le Maire en est-elle consciente ? Bonne rentrée à toutes et à tous et n'hésitez pas à nous solliciter, nous serons ravis d'échanger avec vous.

Vos élus :

Stéphanie Jankiewicz – Gino Capocci – Peggy Perrochon – Philippe Baby – Pascal Picard

Pour nous contacter : demainpourparay@gmail.com

NOUVEAU

Le parrainage républicain



Pour célébrer la naissance de votre enfant, vous pouvez procéder au parrainage civil de votre enfant à la Mairie.

Le parrainage civil, appelé aussi baptême républicain ou baptême civil, est une cérémonie laïque qui permet de célébrer la naissance de votre enfant et de désigner, de manière symbolique, un parrain et une marraine. Ces derniers s'engagent alors à accompagner l'enfant dans le respect des valeurs républicaines, au cours des différentes étapes de sa vie. La cérémonie a lieu dans la salle des mariages de la Mairie en présence de Madame le Maire ou d'un adjoint. À cette occasion, le parrain et la marraine s'engagent moralement à accepter leurs nouvelles responsabilités auprès de leur filleul(le) et signent un "certificat de parrainage civil". Celui-ci est ensuite remis aux parents, à l'enfant, au parrain et à la marraine. Le parrainage civil n'a pas de valeur légale, mais seulement un lien d'attachement particulier avec l'enfant baptisé. L'organisation de la cérémonie est libre, vous pouvez faire un discours et inviter vos proches.

DÉMARCHES

Le formulaire de demande de parrainage est à retirer au

Guichet unique à l'Hôtel de Ville et téléchargeable sur le site de la Ville. Vous devez le retourner complété et accompagné de l'ensemble des pièces complémentaires demandées. Pour cela, rapprochez-vous du Guichet unique qui fixera avec vous la date et l'heure de la cérémonie. Toutefois, sachez qu'un délai d'un mois minimum est nécessaire entre la date du dépôt et le jour de la cérémonie.

CONDITIONS

- l'enfant doit être mineur
- les parents domiciliés à Paray

LES PIÈCES À FOURNIR

- photocopie de votre livret de famille,
- l'acte de naissance de votre enfant à baptiser,
- photocopie d'un justificatif de domicile au nom des parents,
- photocopie de la pièce d'identité des parrain et marraine.

☎ d'infos : Guichet unique à l'Hôtel de Ville - 01 69 38 79 83

TRÉSOR PUBLIC

Le centre de Savigny a fermé ses portes

Depuis le 1^{er} septembre, la Trésorerie de Savigny-sur-Orge a définitivement fermé ses portes. Les Paraysiens, comme les habitants d'Athis-Mons, Juvisy, Savigny, Épinay-sur-Orge et Villiers changent d'interlocuteurs pour le paiement des services locaux (loisirs, crèches, garderie, cantine, secours...). Désormais, vous devez vous adresser au Service de Gestion Comptable (S.G.C.) de Sainte-Geneviève-des-Bois (3 rue Émile Kahn 91706 Sainte-Geneviève-des-Bois). Le centre vous accueille le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous.

Vous pouvez aussi effectuer toutes vos démarches via votre espace personnel disponible sur impots.gouv.fr.
Pour tout paiement :

- si vous avez une facture comportant un datamatrix et la mention de la possibilité de payer chez un buraliste agréé, vous pouvez payer chez un buraliste
- vous pouvez également payer en ligne via Payfip, si la facture vous le précise, ou auprès du SGC.

Pour toute question ou réclamation concernant le montant de vos factures prenez contact avec le service émetteur.

☎ d'infos : Service de Gestion Comptable de Sainte-Geneviève-des-Bois - 01 60 15 03 72

INSEE

Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire français. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite. La première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés. Les interrogations suivantes s'effectuent par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats.

Un enquêteur de l'Insee prendra prochainement contact avec les personnes des logements sélectionnés à Paray. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.



Les services publics près de chez vous !

Le Gouvernement a traduit sa volonté de rapprocher le service public des usagers par la mise en place du réseau France Service. Aujourd'hui, un peu plus de 1 300 sites de proximité vous permettent d'accéder aux principaux organismes de services publics en un seul et même lieu.

POUR QUELLES DÉMARCHES ?

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien. Vous pouvez par exemple être accompagné pour déclarer vos revenus, demander une prestation auprès de la CAF, préparer votre retraite, renouveler vos papiers d'identité... Pour faciliter vos démarches, pensez à emporter avec vous les documents nécessaires (carte Vitale, dernier avis d'imposition...), ainsi que vos identifiants (numéro d'allocataire de la CAF, numéro de sécurité sociale...).

QUELS SONT LES GUICHETS FRANCE SERVICES PRÈS DE CHEZ VOUS ?

- Athis-Mons - 3 Rue Pierre Bérégovoy (01 69 57 83 00)
- Viry-Châtillon - 89 avenue Victor Schoelcher (01 60 91 91 91)

N'hésitez pas à contacter le guichet de votre choix pour avoir plus d'informations.

⊕ **Bon à savoir : Séniors, pensez à solliciter le service payant de transport adapté mis en place par la Ville* pour vous rendre dans un guichet France Services. Infos et inscriptions auprès du CCAS au 01 60 48 80 00.**

* Obtenez une carte de transport adapté auprès du CCAS (45 euros pour 10 trajets de proximité).

Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook: Ville de Paray-Vieille-poste

À vos côtés

Guichet unique

Le guichet unique de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi: de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi: de 13h30 à 18 heures
- Samedi: de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence du centre des impôts

Le centre des Finances publiques, situé 10 avenue de Savigny à Juvisy-sur-Orge vous accueille du lundi au vendredi de 8h45 à 12 heures, le lundi et le mercredi de 13h30 à 16h15. Tél. : 01 69 12 53 00

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur monpharmacien-idf.fr ou composez le 3237

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au 01 60 48 80 00.

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel

[accessible à partir des portables] : 112

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

SÉCURITÉ

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70

SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :

01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison

Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde

Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

État civil

BIENVENUE À...

Youcef Benguezzou le

20/06/2022

Mouhammad Doucoure le

22/06/2022

Gianni Claés le 06/07/2022

Ethan Taieb le 14/07/2022

Milana Deseigne le 21/07/2022

Gabriel Tavares De Pinho le

30/07/2022

FÉLICITATIONS À...

Manuel Nunes Valente et

Regina Pereira Lopes le

01/07/2022

Laurent de Rissau et Stéphanie

Barnava le 01/07/2022

Tristan Née et Morgane Montes

le 20/07/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

Carmen Lanchas Lorenzo

épouse Antunez le 11/06/2022

Mario Jannetta le 11/06/2022

Marie Coffinet épouse Broggi

le 01/07/2022

Antoine Di Marco le 04/07/2022

Guy Lafont le 06/07/2022

Albert Hacquart le 06/07/2022

Emile Frantz le 08/07/2022

Lucien Mourier le 09/07/2022

Ginette Dalys épouse Rongione

le 18/07/2022

Simone Chevalier veuve

Bouillot le 19/07/2022

Marcel Liban le 03/08/2022

Venez avec votre
plus beau déguisement
d'horreur et surtout
n'oubliez pas votre sac
à friandises !

HALLOWEEN

Lundi 31 octobre

📍 RDV à 16h30 sur le parvis de l'école Victor-Hugo

Entrée libre

16h30 : Mini-parade de monstres, Rdv parvis de l'école Victor Hugo

17h30 : Ouverture du « théâtre hanté »